



OPEN par quatre PERFORMANCE

2026 - 2027

Qualifications

Arbitre : Frédéric Proux

BCO, 97 Avenue de la Marne, 45000 Orléans - Tél 02-38-72-51-10

Convocation DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 à 09h15

Début du jeu 09h30

15 équipes

<i>Rang théorique</i>			<i>IC</i>	<i>Rang théorique</i>			<i>IC</i>
1	Derr	260		9	Mme Merlault	200	
2	Mme Salmon	260		10	Didier	200	
3	Bertin	242		11	Le Bail	188	
4	Mme Pinçant	230		12	Mme Derr	184	
5	Leperlier	230		13	Mme Catel	180	
6	Perron	214		14	Mme Demeaux	180	
7	Vervoitte	208		15	Mme Pénalver	176	
8	Pinel	208					

Patton suisse, 6 matchs de 8 donnes sans mi-temps

Ordre des matches

Tour 1 : 1/2 3/4 5/6 11/10 13/12 15/14

Tour 2 : 14/1 2/15 12/3 4/13 10/5 6/11

Les équipes 7, 8 et 9 se rencontrent en mouvement Gana sur les deux premiers tours.
A partir du troisième tour, une équipe près de la fin du classement « sort » à chaque tour.

3 matchs le matin, 3 matchs l'après-midi. 2^{ème} séance à 14h30.

Toute modification d'équipe, forfait ou rajout d'équipe n'entraînera pas automatiquement une nouvelle convocation. Il est possible que l'ordre des matches soit modifié.

Rappel La compétition est classée en Catégorie 3 (*Règlement National, Titre VII*).

- les systèmes hautement artificiels ne sont pas autorisés;
- les conventions inhabituelles ne sont pas autorisées.

Composition des équipes

Derr, Mme Belleville, Mme Gendra, Gendra

Mme Salmon, Mme Cantin, Salmon, Girard

Bertin, Mme Arrault, Mme Letailleur, Mme Etcheverry, Moret, Taba

Mme Pinçant, Mme Burthier, Pinçant, Pointereau, Izart, Burthier

Leperlier, Mme Magny, Mme Duballet, Mme Le Hay, Duballet, Chardon

Perron, Mme Perron, Mme Barge, Mme D’Inca, Mme Frezot, Bantegny, Frezot

Vervoitte, Mme Margottin, Mme Vazeille, Farthouat

Pinel, Mme Dion, Lemaire, Beltoise, Poulat, Vitoux

Mme Merlault, Mme Pousse, Dereu, Henry

Didier, Mme Maulay, Mme Pouradier, Mme Menager, Loiseau, Philippe

Le Bail, Mme Laget, Nataf, Guillou

Mme Derr, Mme Haefflinger, Michaud, de Menech, Breuillard, Montand

Mme Catel, Mme Frejaville, Mme Gérard, Groult

Mme Demeaux, Mme Crosnier, Mme Testault, Boreux, Aumonier, Chauvin-Hameau

Mme Pénalver, Trehu, Pénalver, Théault

Droit d’engagement 91 € par équipe à régler avant la compétition via le site de la FFB.

Suite à une modification du RNC article 84.6, une feuille de convention est fortement conseillée pour les joueurs.

En cas d’indisponibilité veuillez avertir par mail le directeur des compétitions ou au 06-22-71-46-44.

Il est interdit de fumer dans les locaux ; l’usage des téléphones mobiles est interdit dans les salles.

En principes, les 6 premières équipes seront qualifiées pour la finale de comité.

Finale de Comité les 7 et 8 novembre 2026 à Blois.

Benoit Ribault,

Directeur des compétitions,

Editée le 25 septembre 2026.